

# Retours contraints, retours construits des émigrés maliens

Parmi les émigrés de la région de Kayes partis travailler en France depuis quelques décennies, nombreux sont ceux qui ont été obligés de rentrer - la contrainte pouvant être le fait du pays d'accueil, du village, ou encore du mari sur une femme. Mais les retours ne sont pas toujours synonymes d'échec ou de malheur : les migrants semblent peu à peu tirer parti de l'expérience de leurs prédécesseurs et vivre la migration de façon moins ambivalente, s'investissant à la fois ici et là-bas.

Dans la région de Kayes, au Mali, le rapport plus que séculaire avec la France a toujours inclus la mobilité d'une fraction non négligeable des populations masculines : caravanes d'esclaves menés à Gorée pour être embarqués vers les Amériques, jeunes recrutés de force pour construire des routes et des voies ferrées, *boys* employés de maison dans les villes naissantes, navétanes<sup>(1)</sup> louant leurs bras dans la région arachidière du Sénégal, fonctionnaires, soldats mobilisés lors des deux guerres mondiales, *laptots*<sup>(2)</sup> engagés sur les navires marchands... Toutes ces ruptures furent vécues comme des contraintes économiques et politiques, des mobilités dominées, encadrées par une double exigence, celle de la métropole colonisatrice et celle de la survie des familles paysannes dont l'activité principale, l'agriculture d'autosubsistance, ne suffisait déjà plus à satisfaire les besoins élémentaires.

Il semble que les émigrés qui ont opté, dans les années soixante, pour une insertion dans le salariat en France, aient tiré un héritage de ces mobilités forcées, qu'ils aient accumulé, voire patiemment construit de nouveaux savoir-faire, inventé de nouveaux comportements, de nouveaux liens sociaux leur permettant de surmonter les distances spatiales et temporelles induites par les départs. Ils ont établi les conditions d'un retour non plus prescrit mais choisi. Les nombreux hommes très jeunes qui quittent alors leur village pour la France se promettent tous, ou promettent aux leurs qu'ils reviendront - un jeu avec soi-même et avec les siens afin d'atténuer la rupture, l'ambiguïté des départs. Car partir, c'est s'investir dans la survie de la famille, mais c'est aussi accuser ceux qui restent de n'avoir pas pu vous retenir, et c'est échapper à une dépendance familiale trop forte. C'est tenter sa chance ailleurs, devenir "un aventurier", selon l'expression malienne.

Le retour est pensé comme un terme heureux à l'absence. Relevant de l'imaginaire des migrants, il est souvent désigné comme un mythe<sup>(3)</sup>.

par  
**Catherine Quiminal**,  
professeur à l'université  
de Paris-VII,  
chercheur à l'Urmis  
(unité de recherche  
Migrations et Société)

1)- Le navétanat, ou travail saisonnier dans les zones arachidières, était "un système selon lequel le travailleur ou navétane reçoit de son 'hôte' un lopin de terre et une avance de semences ; nourri, logé, il doit travailler pour cet hôte quatre jours par semaine, le reste du temps étant consacré à la parcelle qu'il cultive pour son propre compte". Cf. Adrian Adams, *Le long voyage des gens du Fleuve*, éd. François Maspero, "Textes à l'appui", 1977 [NDLR].

2)- *Laptot* : à l'origine, Sénégalais engagé volontaire comme piroguier, marin ou tirailleur ; homme de peine (matelot ou débardeur) dans les ports africains [NDLR].

3)- Cf. Abdelmalek Sayad, "Le retour, élément constitutif de la condition de l'immigré", *Migrations société*, n° 57, mai-juin 1998.

Parler de “mythe du retour”, dans les années soixante-dix, c’était aussi indiquer que cet espoir était infondé, que les départs ne faisaient qu’affaiblir l’économie familiale, qu’il était illusoire de vouloir changer, grâce à l’accumulation d’un petit capital au prix de lourdes privations, la situation de crise subjective et objective que les immigrés avaient fuie ; c’était, enfin, critiquer les politiques d’incitation au retour, perçues comme une manière de masquer les inégalités et de refuser à certains de vieillir en France.

Aujourd’hui, les choses ont quelque peu changé. Les émigrés de retour sont nombreux et sont partie intégrante de la vie au village, représentant même plus de la moitié des élus dans les conseils municipaux. Les raisons complexes qui incitent les migrants à rentrer reflètent les relations que ceux-ci, en tant que groupe et en tant qu’individus, entretiennent durant leur séjour avec ceux qu’ils ont quitté, avec leurs compatriotes immigrés, avec les autres habitants, autochtones ou étrangers et, enfin, avec les institutions françaises. Les retours s’inscrivent dans des configurations différentes selon que l’une ou l’autre de ces relations domine. Dans tous les villages qui ont connu un fort taux de départs dès les années soixante, les émigrés sont rentrés en nombre. Ils représentent entre 30 % et 40 % de ceux qui étaient partis durant les quarante dernières années, soit 20 à 25 personnes pour un village de 2 000 habitants. La majorité des retours se situe entre 1975 et 1980 et concerne des hommes d’une quarantaine d’années qui ont travaillé entre huit et quinze ans en France. Depuis les années quatre-vingt-dix, on assiste au retour de plus en plus fréquent de retraités, c’est-à-dire de ceux qui, ayant passé quarante ans en France et bénéficiant d’une retraite complète, désirent finir leurs jours au pays.

### *De véritables casse-tête administratifs*

On peut distinguer une première catégorie de retours, ceux qui sont “contraints et forcés”. Discrets, rarement médiatisés, à quelques exceptions près – le charter des cent un Maliens, ou la résistance contre les expulsions à Roissy –, ils sont le lot de nombreux travailleurs. Accidents du travail, maladie, chômage prolongé, non-renouvellement du permis de séjour, déboutement du droit d’asile – ces facteurs pouvant se cumuler – contraignent l’immigré à interrompre son séjour. Il revient alors démuni, quelque peu honteux de n’avoir pu tenir sa promesse de départ : partir pour revenir les mains pleines, pour assurer aux siens une vie meilleure. Le détour par la France, l’absence perdent tout leur sens. Sans ressources il lui faut réinventer sa place, effacer les traces de son séjour hors du pays. Paysan sans salaire, bricoleur-réparateur d’objets ramenés par les immigrés (bicyclettes, hachoirs, moulins à mil), colporteur... il n’a que peu de possibilités pour survivre. Dans la majorité des cas, il peut compter sur les solida-

rités familiales : on fait une place à celui qui a raté sa chance, à condition qu'il accepte les dépendances qu'il avait fuies. Certains ne supportent pas cette situation et préfèrent se fondre dans Bamako, à la recherche d'activités lucratives occasionnelles.

On constate de nombreux retours en raison d'accidents du travail non reconnus comme tels ou de maladies contractées en France (chaque village en compte quatre ou cinq, jusqu'à dix pour les villages plus importants), qui reflètent la violence des conditions faites en France aux plus démunis : *“La France nous a pris un homme, elle nous le renvoie quand il n'est plus bon à rien.”* Atteint dans son corps ou dans son esprit, l'ancien émigré devient un assisté, une charge pour sa famille. L'histoire de Moussa, ouvrier du bâtiment, est à cet égard emblématique. Un vendredi, en fin d'après-midi, il tombe de son échafaudage. Visiblement, il n'a rien de cassé mais il ressent une forte douleur dans la colonne vertébrale. Il hésite, ne sachant pas s'il doit faire constater l'accident et aller voir un médecin du travail, ou rentrer chez lui en espérant une amélioration durant les deux jours de repos du week-end. Il craint de perdre son emploi en cas d'arrêt de travail. Il décide donc de rentrer sans faire établir de constat. Le lundi, il est immobilisé dans son lit, le choc est plus grave qu'il ne l'avait cru. Il est trop tard : malgré toutes les démarches entreprises, son accident ne sera pas reconnu comme tel. Handicapé à vie, il est aujourd'hui retourné dans son village et vit à la charge de sa famille.

L'interruption non prévue des séjours en France déjoue les projets migratoires. Faute de temps, surtout dans le cas des expulsions, dans l'incapacité d'affronter une bureaucratie méfiante qui exige de lui des papiers dont il ignorait la valeur, l'immigré contraint au retour ne peut réunir toutes les pièces nécessaires à l'établissement d'un dossier pour l'obtention de ses droits, lorsqu'il en a. Or, une fois rentré au village, il est extrêmement problématique de répondre aux demandes souvent contradictoires de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), relayée au Mali par l'Institut national de prévoyance sociale (INPS). Dans le village de Kabaté, et ce n'est pas un cas isolé, sur trente émigrés qui ont l'âge de la retraite, trois seulement perçoivent leur pension.

Les plaintes sont récurrentes : *“J'ai déposé mes dossiers à l'INPS de Kayes il y a plus de deux ans : bulletins de paie, cartes de la sécurité du travail, de résidence, et depuis ce jour, pas de suite. Pourtant on m'a dit que j'avais atteint l'âge. Après, comme Ibrahima, ils me diront que j'ai perdu mes droits parce que j'ai dépassé l'âge”* ; *“Je n'ai pas de compte, il faudrait que je voyage à Bamako pour toucher, c'est très fatiguant à mon âge”* ; *“J'ai reçu quatre lettres de la CNAV, à chaque fois, il faut se déplacer. Une fois pour l'acte de naissance,*

Une fois rentré,  
il est problématique  
de répondre aux demandes  
de la Caisse d'assurance vieillesse :  
à Kabaté, sur trente émigrés qui ont  
l'âge de la retraite,  
trois perçoivent leur pension.

*une fois pour l'endroit où on a payé les impôts, le jour de la sortie et de l'entrée en France, et au final, on n'obtient rien* ; "La CNAV m'a confondu, je m'appelle Mahamet Cisse et elle a fait mon dossier à Mohamed. L'INPS ne me donne pas. Il dit que je ne suis pas moi." La liste des difficultés insurmontables est infinie, témoignant de la relation de domination que l'émigré de retour continue à subir, et gênant la réinsertion chez les siens.

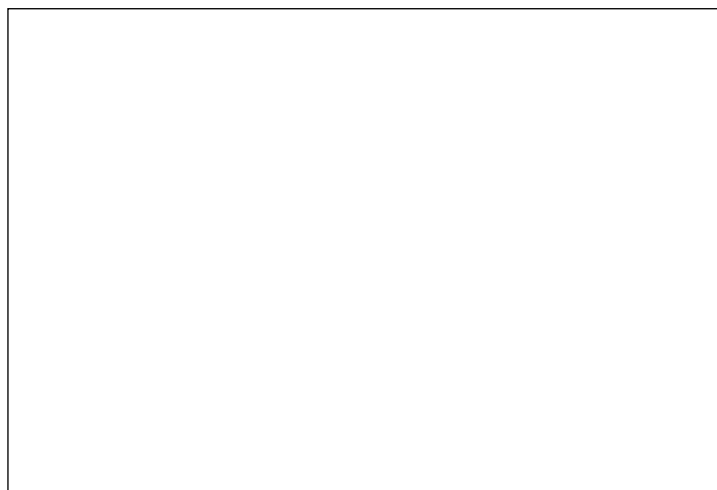
### *Le renvoi des femmes au village, une punition*

Autre aspect des retours contraints, ceux où la relation avec le village prime. Ils concernent des hommes à qui subitement, suite à un décès ou à l'incapacité du chef de la maisonnée, échoit la responsabilité de la famille étendue. Ils se doivent de revenir quelle que soit leur situation en France. La contrainte ressentie est inversement proportionnelle à la réussite et à l'intégration professionnelles et sociales du migrant. En contrepartie de son retour, et cela ne lui convient pas forcément, il jouit du statut d'aîné et de tous les attributs qui l'accompagnent : autorité, hommes et femmes de la maisonnée sous sa dépendance. Encore faut-il qu'il puisse faire face à ses nouvelles responsabilités et légitimer ainsi son pouvoir, en l'occurrence assurer *a minima* la subsistance de tous ceux qui dépendent de lui.

4)- Selon ce système, pour assurer la survie de ses dépendants, le chef de famille doit compter conjointement sur le produit d'une agriculture familiale à des fins d'auto-consommation et sur l'argent envoyé par les migrants.

Jusqu'en 1974, le manque à gagner induit par un tel retour pouvait être compensé par l'envoi en migration d'un cadet. Or, la suspension de l'immigration économique rend la noria familiale très aléatoire. La présence d'un cadet de substitution sur le territoire français ne peut être qu'illégal. Son salaire, lorsqu'il en a un, est inférieur à celui de son aîné. Le système terre/argent<sup>(4)</sup> a montré sa fragilité. Les chefs de famille pressentis résidant en France préfèrent attendre l'âge de la retraite pour

**La maison des jeunes dans un village : ils y discutent d'un éventuel départ en France, d'un retour heureux et fortuné...**



© C. Quiminal.

bénéficier d'une pension complète. Ils cèdent à la contrainte économique, diffèrent leur retour en déléguant leur autorité, contribuant ainsi au désordre et à la confusion dans les familles. Ce retour retardé, à condition qu'il ne se prolonge pas, est cependant accepté, il n'est pas raison d'exclusion.

Il en va tout autrement des femmes qui sont contraintes au retour par leur mari. Ce retour est une sanction et est considéré comme un échec par la famille de leur mari, même si certaines belles-mères s'en réjouissent, car elles pourront en profiter pour accroître les charges de leurs brus. Pour une femme, être renvoyée au village signifie aux yeux de tous qu'elle n'a pas été capable de s'adapter à la vie que son mari entendait lui imposer en France : dépressions, émancipation, refus de la polygamie, autant de formes de résistance qui motivent la punition. Ces retours imposés sont synonymes de malheur. La domination de l'ordre villageois est à son maximum. La vie au village peut devenir insupportable : perte du peu de confort connu en France (eau courante, électricité, télévision), suspicion, surveillance accrue, isolement, ennui, séparation d'avec les enfants... Il ne reste plus à ces femmes qu'à se perdre dans les tâches domestiques, à s'épuiser dans les travaux agricoles, quand elles ne tombent pas dans la dépression et la maladie. Certaines femmes réussissent à négocier un retour à Bamako, elles sont alors au service d'une des branches de la famille étendue ou tentent d'exercer des activités dans le secteur informel.

Les associations pour le développement local ont transformé l'absence de chacun en présence politique permanente, permettant de rompre avec une idéologie exclusive des racines.

### *L'échec des investissements de capital au pays*

À la charnière entre les retours contraints et les retours construits se profilent les retours choisis mais impossibles : les projets de l'entre-deux. Ils voient le jour au milieu des années soixante-dix, c'est-à-dire avant l'apparition des associations de développement, ce qui, comme nous le verrons plus loin, a été déterminant dans leur échec. Ils concernent des individus qui, ayant travaillé plusieurs années en France, ont accumulé un petit capital qu'ils entendent investir en ville (à Kayes ou à Bamako) ou dans leur village. Que ces projets entrent dans le cadre des politiques dites "d'aide au retour" ne change en rien leur nature, si ce n'est que leurs initiateurs ont renoncé dans ce dernier cas à leur titre de séjour.

Bien informés quant aux besoins non satisfaits localement, les nouveaux entrepreneurs investissent dans un bâché (camionnette de transport en commun), mettent sur pied une entreprise de yaourts, ouvrent un restaurant ou diversifient leur production agricole à des fins marchandes. Les idées ne manquent pas, dénotant une réelle pers-

picacité des migrants. En effet, à Kayes, les transports en commun sont déficients, notamment pour relier les villages, on ne trouve pas assez de yaourts pour satisfaire la demande, et les restaurants sont peu nombreux. Les émigrés de retour investissent dans des projets à la mesure de l'épargne réalisée en France et/ou des aides d'incitation au retour. Les entreprises sont pensées en relation étroite avec la famille : elles permettent de faire travailler un certain nombre de jeunes en tant que chauffeurs, réparateurs, livreurs, ou cuisiniers, avec des salaires relativement peu élevés.

Cependant, presque aucune d'entre elles ne résistera aux contraintes économiques, environnementales et familiales. Pensées selon une rationalité strictement économique et selon des critères valables en France (le coût d'entretien d'un bâché n'est pas le même lorsqu'il effectue le trajet entre Paris et Nogent ou entre Kayes et Touroula), négligeant les pressions, les devoirs, les responsabilités liés au retour, ces entreprises, isolées, ont presque toutes fait faillite, tandis que les émigrés de retour se voyaient reprocher d'avoir débauché les jeunes – dans tous les sens du terme –, d'avoir oublié le village et son ordre, et, s'ils avaient bénéficié de quelques aides, de ne pas être capable de gérer une entreprise. Néanmoins, ces échecs, illustrant les paradoxes de l'émigration-immigration, éprouvants pour ceux qui les ont subis, ont contribué à une meilleure compréhension par les candidats au retour des contradictions auxquelles ils se devaient se heurter.

### *Le rôle fondamental des associations de développement*

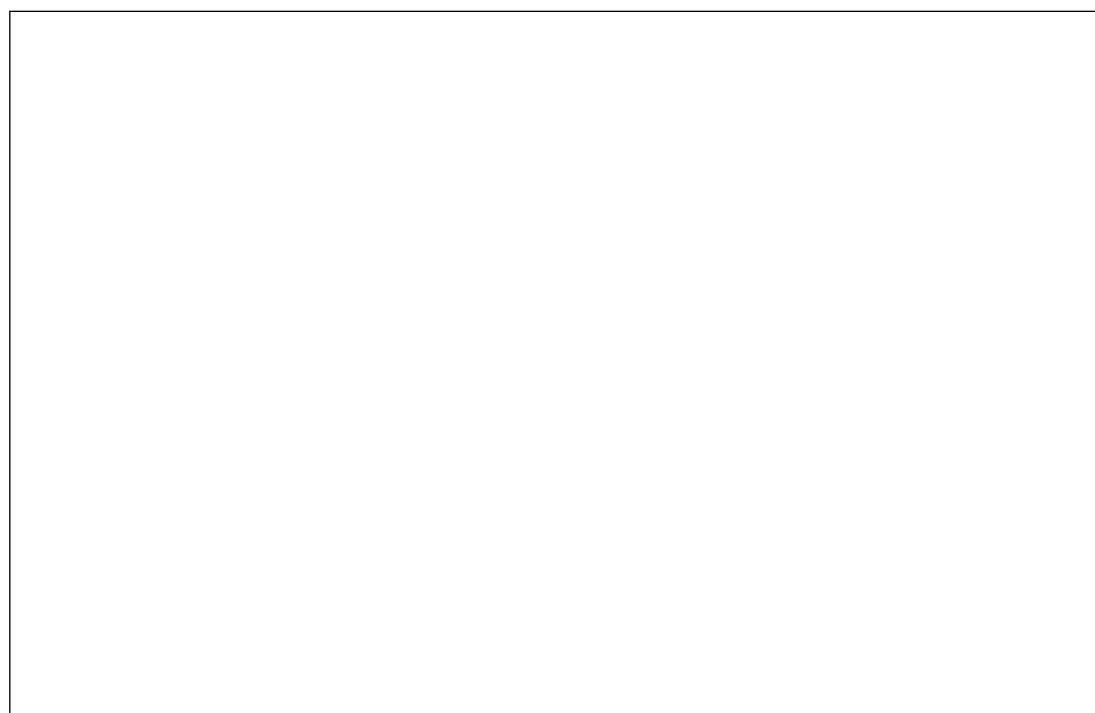
Il semble que les migrants aient compris qu'en assumant, en quelque sorte, les effets de leur mobilité, ils pouvaient sortir de l'alternative qui jusque-là s'imposait à eux : rentrer au village et oublier la France, ou rester en France et abandonner le village. Ils doivent redéfinir leurs appartenances sans les renier, relativisant le poids des origines tout autant que l'atomisation des individus. Renversant les stigmates dont ils sont l'objet – traîtres à la tradition là-bas en même temps qu'archaïques ici –, ils acceptent les différences dans leurs fonctions dynamiques, y compris le conflit.

Ce dépassement a été rendu possible grâce à l'existence, en France, d'associations ayant pour objectif le développement au village, dans la région de Kayes. Elles ont transformé l'absence de chacun en présence politique permanente. Composées des ressortissants d'un ou plusieurs villages, elles reflètent les tensions du lieu d'origine en même temps qu'elles y importent les conflits qui surgissent dans le cadre de la réalisation de leurs projets. L'existence politique du village passe désormais aussi par la résolution des conflits en France. Dans la confrontation, les associations participent à la redéfinition de l'appartenance villageoise,

voire nationale, en lui donnant un nouveau contenu – que l'on soit pour ou contre les projets impulsés par les associations, c'est au nom du bien public et du développement que chacun se positionne.

Dès leur création au début des années quatre-vingt, ces associations ont été conscientes de la nécessité de réagir au processus de distanciation, réel mais construit par les villageois comme menace d'exclusion, d'où les injonctions à honorer la dette, à ne pas commettre d'écarts à la norme trop importants. Aujourd'hui, elles s'appuient sur les changements et les impulsent. Elles permettent en cela à tout individu de réactualiser son intégration. L'immigré de retour n'a pas besoin

© C. Quiminal.



d'un "programme de réinsertion" établi par l'État français. Les associations assurent un lien permanent entre migrants et villageois. Au-delà des divergences quant à ce que doit être ce lien, il réduit les différences entre présents et absents, voire fait oublier l'absence de certains. Les émigrés greffent les transformations qui les affectent en raison de leur séjour en France sur les transformations que connaissent eux aussi les villageois.

Ce mouvement n'est pas sans rapport avec le développement des moyens de communication. En un instant, à condition qu'il existe un lieu centralisateur, le migrant est au courant des événements qui se produisent au village, des décisions qui y sont prises. Il accompagne les changements qui y surviennent, tandis que les villageois accompa-

**Une maison construite par un leader associatif en prévision de sa retraite. Elle est nommée avec humour "la maison des fatigués du développement".**



gnent les changements en France. Cette immixtion à distance mais permanente dans la vie du village permet à l'émigré de choisir, à condition d'en avoir les moyens économiques, de rester en France ou de rentrer chez lui pour des raisons familiales, affectives ou civiques. Homme de la mobilité, il a en quelque sorte rompu avec une idéologie trop exclusive des racines.

### *Une multiplication des investissements civiques*

Lorsque leur parcours de travail n'a pas été trop chaotique, les hommes aujourd'hui à l'âge de la retraite ont le choix – un choix sur lequel pèse le racisme dont ils ont trop souvent été l'objet. Le retour d'un nombre croissant de retraités est aussi pensé au regard des déchirements

À Kayes, les maisons des émigrés offrent un niveau de confort compatible avec leur exigence de modernité : eau courante, électricité... Elles sont parfois d'une ambition excessive et restent alors inachevées.



© C. Quiminal.

qu'ont connu leurs prédécesseurs. Ils savent désormais qu'il faut avant tout s'assurer que les montants de la retraite parviendront à Kayes (et ce n'est pas une mince affaire, c'est pourquoi il existe des associations visant à les y aider). Ils doivent décider du lieu où cette fin de vie pourra se dérouler le plus harmonieusement possible, en fonction des appartenances privilégiées, familiales, villageoises, citoyennes, en fonction des activités qu'ils désirent poursuivre.

Ainsi, à Kayes, utilisant les facilités offertes par la mairie en matière de logement – la vente de terrains à des prix symboliques à condition qu'ils soient lotis –, plus de 500 émigrés prévoyants ont construit ce qu'ils nomment leur "maison de retraite". Ces maisons, dont la superficie est nettement supérieure à celle dont les migrants jouissaient en France, offrent un niveau de confort compatible avec leur exigence de modernité : eau courante, électricité... Certains y habitent avec leur famille restreinte, ou seuls, en alternance avec leur habitation au village. Ils y ont aménagé un jardin potager pour leur consommation per-



sonnelle, en vue d'un revenu complémentaire, pour échanger des légumes citadins contre du mil villageois. D'autres préfèrent résider au village et louer leur maison de Kayes.

Durant leur temps libre, à des niveaux différents selon leurs implications civiques, ils s'occupent des affaires publiques : école, santé, conseil municipal, rapports avec les ONG nationales ou internationales, infrastructures routières ou hydraulique, jumelage avec la ville de leur ancienne résidence. Le processus de décentralisation aujourd'hui en cours au Mali a multiplié et ouvert les lieux où de tels investissements civiques sont possibles. Quelques émigrés de retour ont été élus maires de leur commune. Enfin, certains leaders des associations en France occupent ou briguent des postes dans l'appareil d'État.

Il ne s'agit pas de dresser un tableau idyllique de ces retours. Ils ne sont pas exempts de contradictions ni de mal-être. Il s'agit davantage de comprendre comment, pas à pas, des obstacles hier insurmontables, commencent aujourd'hui à pouvoir être contournés. Au-delà des dynamiques qu'ils impulsent, les émigrés de retour dans la région de Kayes restent dépendants de la politique de leur État, des rapports que ce dernier entretient avec l'État français, notamment en ce qui concerne ses émigrés et leur retour, et des institutions françaises elles-mêmes. Les uns restent en France par nécessité, les autres sont refoulés, expulsés, désignés comme inassimilables. Une minorité dessine les contours d'une relation nouvelle à l'espace et au temps incluant mobilité et changement, ouvrant la possibilité du choix de rester en France ou de retourner au Mali. ◀



**Abdoulaye Kane**, "Diaspora villageoise et développement local en Afrique : le cas de Thilogne association développement"

► Chronique "Initiatives", n° 1229, janvier-février 2001

► Dossier *Migrants et solidarités Nord-Sud*, n° 1214, juillet-août 1998

**Christophe Daum**, "Immigrés acteurs du développement : une médiation sur deux espaces"

**Philippe Jouary**, "L'action des émigrés vue du Mali"

► Dossier *Citoyennetés sans frontières*, n° 1206, mars-avril 1997

► Dossier *Migrants acteurs du développement*, n° 1165, mai 1993

**Cédric Garnier**, "Migration, flux monétaires et économie villageoise"

**Catherine Quiminal**, "Du foyer au village : l'initiative retrouvée"

► Dossier *Les Africains noirs en France. I - Aspects socio-économiques et conditions de vie*, n° 1131, avril 1990

